

# Jean-Philippe Vincent: «Pas de confiance au sein d'un pays sans maîtrise de l'immigration»



(1) » [VOX \(http://premium.lefigaro.fr/vox\)](http://premium.lefigaro.fr/vox) » [Vox Societe \(http://premium.lefigaro.fr/vox/societe\)](http://premium.lefigaro.fr/vox/societe)



Par [Jean-Philippe Vincent \(#fiop-author\)](#)

Mis à jour le 19/01/2018 à 12h05 | Publié le 18/01/2018 à 18h34

FIGAROVOX/TRIBUNE - Selon des travaux universitaires aux États-Unis et en Grande-Bretagne, une immigration incontrôlée entraîne, dans le pays qui la subit, un sentiment de défiance généralisé, argumente le haut fonctionnaire et essayiste.

Le gouvernement prépare une [loi sur l'asile et l'immigration \(http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2018/01/16/25001-20180116ARTFIG00181--calais-macron-defend-sa-politique-migratoire-d-autorite-et-d-humanite.php\)](http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2018/01/16/25001-20180116ARTFIG00181--calais-macron-defend-sa-politique-migratoire-d-autorite-et-d-humanite.php) qui, selon certains, devrait marquer un heureux tournant. Tant mieux. Mais peut-on croire qu'elle sera réellement mise en œuvre? Depuis quarante ans, la politique française de régulation des flux migratoires a été une «non-politique». Elle ressemble à ce que [François Mauriac \(http://www.lefigaro.fr/histoire/archives/2015/08/31/26010-20150831ARTFIG00284-il-y-a-45-ans-le-figaro-pleurait-francois-mauriac.php\)](http://www.lefigaro.fr/histoire/archives/2015/08/31/26010-20150831ARTFIG00284-il-y-a-45-ans-le-figaro-pleurait-francois-mauriac.php) avait naguère appelé une «politique du chien crevé au fil de l'eau». Pourquoi cette extrême difficulté à mettre en œuvre une politique d'immigration rigoureuse? Il y a évidemment des raisons techniques. Elles sont connues. Mais il y a sans doute aussi des raisons morales, souvent ignorées. Commençons par poser les bonnes questions. Elles conduiront aux bonnes réponses.

Comment justifier le caractère restrictif d'une politique d'accueil des étrangers, au-delà des arguments économiques souvent évoqués? Beaucoup de décideurs politiques mais aussi de spécialistes des questions migratoires négligent cette question. Du coup, ils passent à côté d'un objectif essentiel de toute politique migratoire: le maintien du capital de confiance d'une nation.

Robert Putnam, professeur de politique publique à Harvard, l'a montré dans ses livres, en particulier *Bowling Alone* (2000) et *Better Together* (2003): la confiance n'est pas un produit individualiste mais un actif social qui est construit par les individus collectivement dans le cadre de communautés. Autrement dit, la confiance est produite en réseau et d'autant plus facilement que les personnes se connaissent bien.

Lorsqu'un pays est confronté à des chocs migratoires répétés et que l'équilibre ethnique de la population est constamment bouleversé, l'intégration des nouveaux arrivants dans les communautés existantes se fait mal, ne se fait pas ou se fait trop tardivement. Les immigrants sont alors conduits à former leurs propres communautés. C'est alors que se manifeste souvent le communautarisme. Celui-ci conduit à la concurrence entre les communautés: le réseau peut alors éclater et la défiance s'installe. La défiance agit comme un dissolvant qui fragilise les équilibres d'une nation et réduit l'amitié civile, condition du bien-vivre.

---

## **Le taux d'assimilation a régressé sous l'effet d'afflux répétés et incontrôlés de populations étrangères.**

---

Le professeur George Borjas, de l'université de Chicago, est parvenu à une conclusion similaire dans son livre *Immigration Economics* (2014). En étudiant les chocs migratoires auxquels avait été confrontée la Floride depuis le début des années 1980, l'économiste a mesuré la montée de la défiance dans cet État. La défiance transite par ce que les économistes appellent le taux d'assimilation: il mesure l'évolution de l'écart de salaire au cours d'une vie entre les «natifs» et les immigrants. George Borjas montre que cet écart était raisonnable il y a quarante ans, mais surtout qu'il se comblait assez facilement dans le courant de la vie professionnelle. Aujourd'hui, ça n'est plus du tout le cas: l'écart de salaire pour une qualification identique est très élevé au départ et ne se comble pas du tout ou très peu sur une vie professionnelle. Le taux d'assimilation a régressé sous l'effet d'afflux répétés et incontrôlés de populations étrangères, démontre l'universitaire américain.

Alors apparaît la défiance de part et d'autre. Les immigrants doutent d'un système qui ne permet plus leur assimilation. Les «natifs», quant à eux, craignent que l'immigration n'entraîne des effets secondaires négatifs. Dans son ouvrage déjà cité, George Borjas, pour sa part, au terme de sa recherche, estime que, en Floride, la vague d'immigration initiée (effet Mariel en 1980, du nom du port cubain d'embarquement) aurait entraîné une hausse de la délinquance de 27 % et une baisse du niveau scolaire de 18 % dans cet État. Quoi qu'il en soit, il est clair que la confiance, en Floride, a été minée par une immigration incontrôlée.

Lorsque, dans une société, le capital de confiance baisse, voire s'effondre, les conséquences peuvent être dramatiques et de longue portée. Contribuer, dans l'espace national, à un niveau élevé de confiance et d'amitié civile est donc un objectif primordial d'une politique d'immigration. En France, aujourd'hui, le capital de confiance (social, politique, institutionnel, économique) est-il tel qu'il permette d'accueillir et d'intégrer de nouvelles populations étrangères? Poser la question, c'est y répondre: il convient préalablement de «soigner la confiance».

---

## « En matière d'immigration, il est éthiquement légitime de fixer des limites. Et cela peut aller jusqu'au droit d'interdire. »

*David Miller, professeur de philosophie politique à Oxford*

---

Cette analyse aide à comprendre pourquoi, depuis plusieurs décennies, on est allé d'échec en échec en France. Il n'y avait ni boussole ni consensus sur ce que l'on recherchait et les priorités étaient mal hiérarchisées. Et puis, il faut le dire, un postulat éthique s'est installé dans l'esprit de certains intellectuels, de religieux et de décideurs politiques. Ce postulat peut se résumer comme suit: un pays riche et démocratique doit accueillir inconditionnellement un candidat à l'immigration s'il est originaire d'un pays très pauvre ou en guerre. Cette inconditionnalité est défendue par des groupes minoritaires, mais influents et actifs, souvent spécialisés dans l'accueil des étrangers. Leur action a singulièrement compliqué la politique publique. Lorsqu'ils tentent de mieux réguler les flux d'immigration, les décideurs publics sont accusés d'égoïsme abject et de racisme. Cette intimidation, cette propagande, ces procédés, souvent relayés par les médias, inhibent évidemment les décideurs publics. D'où l'aboulie, l'inaction, l'inefficacité.

Mais que vaut, sur le plan éthique, le postulat de l'accueil inconditionnel? Reflète-t-il un consensus des grandes éthiques sur cette question? Absolument pas. Les trois principales philosophies morales actuelles (utilitarisme, néoaristotélisme, rawlsisme) admettent la légitimité d'une différence de traitement entre nationaux et étrangers. Comme l'écrit David Miller, professeur de philosophie politique à Oxford: «En matière d'immigration, il est éthiquement légitime de fixer des limites. Et cela peut aller jusqu'au droit d'interdire.» Voilà qui est clair.

Mais le plus pédagogue sur ce point est le professeur d'éthique Christopher Heath Wellman, qui enseigne à l'université Washington de Saint-Louis (Missouri), grâce à sa «théorie du club». Selon lui, une nation est comparable à un club. Les membres d'un club sont sujets à certaines obligations, respectent des usages, entretiennent au minimum des rapports de courtoisie, payent une cotisation. Et, pour devenir membre de ce club - songez à un club sportif ou même à l'Union européenne, qui est un club à sa façon -, il faut toujours l'accord des membres en place. On ne devient pas membre d'un club simplement parce qu'on le désire et encore moins par effraction. C'est la même chose pour une nation: il faut y être invité, satisfaire les conditions d'admission, respecter les usages en vigueur, payer une cotisation et parfois un droit d'entrée. Bref, un État est pleinement en droit, sur le plan moral, d'accueillir sous certaines conditions ou de ne pas accueillir des étrangers. Le discours ambiant avait fini par occulter ce point essentiel.

Pour être efficaces en matière d'immigration, les hommes politiques doivent donc se donner les moyens de convaincre leurs concitoyens de la légitimité éthique de leur action. La réforme de la politique migratoire est aussi, pour reprendre les mots de Renan, «une réforme intellectuelle et morale».

**Ancien élève de l'ENA, Jean-Philippe Vincent enseigne l'économie des questions démocratiques à Sciences Po. Dernier ouvrage paru: *Qu'est-ce que le conservatisme? Histoire intellectuelle d'une idée politique* (Les Belles Lettres, 2016).**

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 19/01/2018. **Accédez à sa version PDF en cliquant ici** (<http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2018-01-19>)

---